



## 17ème législature

<b>Question N° : 4</b>	<b>De M. Julien Guibert ( Rassemblement National - Nièvre )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture, souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > La situation préoccupante des exploitations agricoles et l'audit annoncé	<b>Analyse</b> > La situation préoccupante des exploitations agricoles et l'audit annoncé.
Question publiée au JO le : <b>01/10/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>24/12/2024</b>		

### Texte de la question

M. Julien Guibert appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sur la situation préoccupante des exploitations agricoles. La situation des exploitations agricoles du pays, et plus particulièrement celles de la Nièvre, soulève aujourd'hui de vives préoccupations. Les prévisions pour l'année en cours annoncent une « année noire » pour l'ensemble du secteur céréalier, mais aussi pour d'autres cultures. Ces sombres perspectives sont le reflet de multiples défis auxquels les agriculteurs doivent faire face : les aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses ; les fluctuations des marchés internationaux ; et les charges économiques et administratives toujours plus lourdes. En tant que député de la Nièvre, il souhaite connaître l'état d'avancement de l'audit annoncé par le ministère chargé de l'agriculture. Il est crucial pour évaluer avec précision l'ampleur des difficultés actuelles et donc pour être en capacité d'estimer la perte pour les exploitations. M. le député demande à Mme le ministre si elle pourrait lui fournir des informations détaillées sur l'audit en cours. À quel stade en est-il ? Quels premiers constats peuvent-en être tirés ? Il devrait permettre d'identifier les leviers d'action nécessaires pour apporter une aide concrète et efficace aux exploitations en difficulté. Il est impératif d'être informés de la méthodologie employée, des critères d'évaluation retenus, ainsi que du calendrier prévu pour la publication des résultats. Par ailleurs, il est indispensable d'envisager des mesures d'urgence pour soutenir les agriculteurs en détresse. Quelles actions immédiates Mme la ministre compte-t-elle mettre en œuvre pour pallier les effets désastreux de cette « année noire » ? Envisage-t-elle de mobiliser des aides financières directes, des allègements fiscaux ou des dispositifs de soutien à la trésorerie des exploitations agricoles ? Quelles mesures spécifiques seront prises pour assurer la pérennité de la production céréalière française et plus largement du secteur agricole ? Les exploitants agricoles de la Nièvre, ainsi que leurs collègues de tout le territoire national, attendent des réponses claires, des actions concrètes et directes. Il est crucial de leur redonner confiance et de leur permettre de surmonter cette période de grandes difficultés et de savoir que l'État est à leurs côtés pour la pérennité de leurs activités. En conclusion, il réitère sa demande de transparence et d'efficacité quant à l'audit en cours sur la situation des exploitations agricoles et souhaite savoir quels sont les premiers résultats de cet audit et quelles seront les mesures urgentes prises pour soutenir les agriculteurs en difficulté.